



Compte Rendu du Conseil d'Administration du 10 janvier 2024

Ordre du jour:

1. Approbation du compte-rendu précédent.
2. Préparation de l'AG : candidatures au CA et au bureau.
 - Interventions éventuelles des sections et des commissions.
 - Idées d'animation.
3. Intérim de Cécile OLLIVIER MARCHAND pendant son voyage.
4. Vote du budget pour la fête de l'Amicale Laïque.
5. Retour sur le rendez-vous avec la directrice de l'école.
6. Des nouvelles du budget participatif.
7. Vote des cotisations auprès de nos associations partenaires.
8. Divers :
 - Commission en vue de la préparation du Projet Sportif.
 - Réunion de secteur le 30 janvier.
 - Formation dans le cadre des SECD le 15 mars sur le thème : L'égalité en France : une utopie ?
 - Réunion Bilan Castel en fête le 26 janvier.
 - On recherche un chevalet Paperboard pour Cinétik...

Présents : DECOURTY Isabelle, MAGNIETTE Delphine, MORICEAU Christian, MORISSEAU Carole, MORISSEAU Daniel, MOYON Antoine, PERRET Manuel, SIMON Françoise, MENAGER Chantal.

Excusés : CLAUSSE Thierry, OLLIVIER MARCHAND Cécile, RADIGOIS Jean-Michel, RADIGOIS Marité, Gilles BOUSSONNIERE, BRETIN Marie-Thérèse, LARDEAU Monique.

La séance est ouverte à 20h30.

1. Approbation du compte-rendu précédent.

En l'absence de remarques, le compte-rendu du Conseil d'Administration du 5 décembre 2023 est adopté à l'unanimité.

2. Préparation de l'AG : candidatures au CA et au bureau.

L'AG aura lieu le vendredi 22 mars, 19h, Salle du Bois de la Haie.

Le 1/3 sortant cette année se compose de :

Isabelle DECOURTY → qui se représente.

Antoine MOYON → qui se représente.

Vanessa CHARTIER → (Absente ce soir. Sera interrogée).

Françoise SMON → qui se représente.

Cécile OLLIVIER MARCHAND → qui ne se représente pas.

Il nous faut donc lancer dès à présent un appel à candidature en direction des cooptés et de tous les adhérents. Un poste au moins est à pourvoir en remplacement de Cécile mais sur l'ensemble du Conseil d'Administration nous pouvons accueillir 6 personnes pour retrouver le quota maxi de 21 administrateurs.

Françoise SIMON envoie un appel à candidature aux responsables de section pour diffusion auprès de leurs adhérents. Le cas échéant, les responsables pourront imprimer le flyer pour le distribuer sous format papier notamment aux enfants (demander les impressions à la mairie).

Cécile OLLIVIER ne se représentant pas, le poste de trésorier devient vacant. Delphine MAGNIETTE accepterait de s'en charger à condition de bénéficier d'un accompagnement dans les premiers temps.

Delphine restera contrôleur des comptes pour l'Assemblée Générale 2024 (exercice 2023) mais ne pourra assumer cette tâche l'an prochain puisqu'elle sera trésorière. Christian BRANGER, ancien trésorier du Canoë Kayak, a accepté de prendre sa suite.

Dans le futur, nous devons nous souvenir que la tâche du trésorier est en ce moment partagée avec les trésoriers adjoints (Jean Mi et Marité RADIGOIS) qui gèrent l'encaissement des cotisations de l'ensemble des sections. Il est et sera important à l'avenir de conserver cette répartition des tâches entre trésorier et trésoriers adjoints pour ne pas alourdir de façon inconsidérée la tâche du trésorier quel qu'il soit.

- Interventions éventuelles des sections et des commissions.

Depuis quelques années, nous ne demandons plus à toutes les sections de présenter leurs actions et leur bilan. Nous renouons cette année avec plus d'ouverture :

Chaque responsable de section est invité à présenter sa section, s'il le désire, sous la forme qui lui semble la plus appropriée (texte lu, tableau et/ou vidéo projetés et commentés par le responsable, ou de toute autre façon.) Merci à chacun d'y réfléchir pour pouvoir indiquer son choix lors du Conseil d'Administration de début mars.

Les Commissions répondent à la même règle que les sections : les présenter de façon spécifique permettra de les mettre en valeur.

- Idées d'animation.

Afin de dynamiser l'Assemblée, les coprésidentes émettent l'idée d'une animation qui permette aux présents d'être actifs, de se mobiliser et de confronter leurs idées de façon ludique. Chacun est chargé de réfléchir à une animation possible de type jeu ou petit spectacle, et de faire remonter ses idées auprès de la présidence.

Deux idées évoquées déjà : La Rivière du doute et un Quizz" Connaissez-vous votre Amicale ?"

3. Intérim de Cécile OLLIVIER MARCHAND pendant son voyage.

Cécile absente pendant deux mois assure cependant toute la comptabilité à distance et reste notamment disponible pour effectuer tous les remboursements de frais, par virement, sur présentation d'une facture scannée.

Carole MORISSEAU assure l'intérim au cas où il serait nécessaire d'utiliser chèque ou carte bancaire de retrait d'espèces.

4. Vote du budget pour la fête de l'Amicale Laïque.

L'animation musicale de la fête de l'Amicale Laïque, samedi prochain, sera assurée par le Duo de la Falaise (Bernard et Daniel) associé à Frédéric FARGES. La prestation est facturée 300€ pour toute la soirée.

RESOLUTION : Le Conseil d'Administration accepte d'engager un budget de 300€ pour couvrir les frais de l'animation musicale le 13 janvier à partir de 20h.

Cette année, l'apéritif et les consommations au bar seront gratuits.

5. Retour sur le rendez-vous avec la directrice de l'école.

Les coprésidentes ont rencontré la directrice de l'école M. Canonnet pour parler des projets de l'année.

- **Projet de Classe de découverte** les 21 et 22 février pour les classes CM1-CM2 et CM2, à Préfailles. Thème : développement durable et EPS. L'aide aux familles proposée par l'Amicale Laïque a été rappelée.
- Pour préparer cette activité, une action "**Savoir rouler en vélo**" va être présentée aux enfants. L'UFOLEP a été contactée.
- **Une journée olympique** sera proposée aux enfants le 19 avril, encadrée par Pierre RIAM, l'animateur sportif départemental.

- **La formation aux premiers secours** proposée par l'Amicale Laïque et l'Association de Parents d'Elèves sera-t-elle reconduite cette année ?
- **Lire et Faire Lire** : l'activité continue, toujours sur le temps scolaire, à l'exception de 2 classes.
- **L'USEP** : 2 classes participent. Il y aura 3 rencontres par classe. Rien de plus concernant la participation financière de la mairie au transport. L'Amicale règlera cette année encore la facture des adhésions qui s'élève à 343, 68€.
- **La BCD** (bibliothèque de l'école) est actuellement gérée par les enseignants. Ils souhaiteraient pouvoir compter sur une petite équipe de bénévoles qui accepterait de s'y investir . Différentes formes d'aide sont possibles et restent à définir.
Françoise SIMON est chargée de lancer un appel et de centraliser les réponses. Une rencontre avec les enseignants sera ensuite programmée.
- Pas d'évocation de la durée de la semaine sur **4 jours ou 4 jours et demi**. L'Amicale a sa position mais la balle est dans le camp de l'Association de Parents d'Elèves.

6. Des nouvelles du budget participatif.

La municipalité a demandé une présentation du projet lors de la cérémonie des vœux. Françoise SIMON a assuré cette prestation.

Il est maintenant convenu avec la municipalité de nous rencontrer pour organiser les opérations. Une commission de 2 ou 3 personnes assurera le suivi du côté Amicale Laïque.

7. Vote des cotisations auprès de nos associations partenaires.

Depuis quelques années, nous prenons notre adhésion auprès des associations QORD et Des Unes aux Autres.

RESOLUTION : le Conseil d'Administration est favorable au renouvellement de cette prestation.

La question est posée d'adhérer à deux autres associations avec qui nous avons des liens : L'association Des Elles pour l'Education et Mon Agglo Zéro déchet.

RESOLUTION : le Conseil d'Administration est favorable à l'adhésion de l'Amicale Laïque à ces deux associations qui partagent les mêmes objectifs que nous.

8. Divers :

- **Commission en vue de la préparation du Projet Sportif :**

Elle se réunira une ou deux fois en février pour actualiser notre projet sportif.

Sont volontaires : Carole MORISSEAU, Françoise SIMON, Jean Michel RADIGOIS + 1 ou 2 autres personnes l'UFOLEP (à définir)

- **Réunion de secteur le 30 janvier.** Thématique : les violences sexistes et sexuelles.

- **Formation dans le cadre des SECD** le vendredi 15 mars sur le thème : L'égalité en France : une utopie ?

Pour vous inscrire cliquez sur ce lien :

<https://www.laligue44.org/index.php/laicite-solidarites-citoyennes-fal44-ligue-de-lenseignement-loire-atlantique-nantes/semaines-d-education-contre-le-racisme-et-toutes-les-formes-de-discriminations-fal44-la-ligue44/journee-de-formation-action>

- **Réunion Bilan Castel en fête** et Partage de la galette : Le 26 janvier, 18h15 à la mairie

Sont invités tous ceux qui ont œuvré pour la manifestation. Carole et Isabelle centralisent les réponses.

- **Cinétik** recherche pour la projection de vendredi prochain (12 janvier) un chevalet Paperboard ou simple tableau blanc. La section Canoé-Kayak en a un. Christian MORICEAU l'apportera vendredi soir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Nous partageons le verre de l'amitié pour fêter la nouvelle année.

**Prochain Conseil d'Administration le [mercredi 13 mars 2024](#), à 20h30,
[salle du Bois de la Haie.](#)**

En cas d'absence, prévenir Françoise SIMON

Compte-rendu rédigé par Françoise SIMON

Vu, la présidence :

Isabelle DECOURTY et Carole MORISSEAU